

JULLOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL | ÉTÉ 2021

Édito

Au moment où j'écris ces lignes, après plusieurs semaines d'un nouveau confinement de la population, il est prévu de desserrer les contraintes dues à la pandémie Covid. J'espère que cela se passera au mieux.

Concernant les élections régionales et départementales, nous avons tout mis en œuvre pour qu'elles se déroulent en toute sécurité. Les assesseurs, les scrutateurs se sont fait vacciner et les bureaux de vote ont été organisés en respect des règles sanitaires.

Puis viendront les grandes vacances.

Nous avons préparé la saison 2021 dans ces circonstances particulières.

De nombreuses animations sont proposées : du sport et des jeux, le traditionnel cinéma sur la plage, le festival Grandes Marées, un salon du livre, un salon des peintres, du Yoga et de la Gym sur la plage, et enfin les promenades pour découvrir notre cadre naturel et sa biodiversité.

Avec un nouvel aménagement à la Cale des Plaisanciers, une piscine permettra à nos futurs petits nageurs d'apprendre à nager, prémices d'un futur club de plage.

Enfin début juillet, une piste cyclable reliant Saint-Pair-sur-Mer au centre ville de Jullouville sera mise en test pour améliorer et favoriser la mobilité douce en toute sécurité.

Merci à toute l'équipe municipale pour son engagement au personnel communal pour la réalisation des chantiers et aux associations qui contribuent à l'animation.

Très bel été à toutes et à tous !

Alain BRIÈRE,
Maire de Jullouville - Saint-Michel-des-Loups



Sommaire

MUNICIPALITÉ

Commémorations du 8 mai 1945	2
Une capacité d'investissement en progression	2

Tribunes des minorités	2
------------------------	---

TRAVAUX

Des travaux au service de la sécurité, de la rénovation et de l'embellissement de la commune	3
--	---

ENVIRONNEMENT

Rencontre avec un passionné des arbres et de la nature	4
La lande tourbeuse des Cent-Vergées, un espace naturel sensible ouvert au public	4
Mare de Bouillon, un partenariat sur-mesure avec le conservatoire du littoral	4
La pêche à pied	5

LOISIRS, SPORTS & CULTURE

Les activités sportives sur la plage tous les jours	5
L'agenda de vos associations	5
Découverte de l'environnement et de la biodiversité	5
Les rendez-vous culturels	6
La culture s'invite au cœur de l'école	6

RESPECT DU CADRE DE VIE

Protéger le cadre de vie et la biodiversité	7
Les déchets ménagers ne sont pas les bienvenus dans les corbeilles publiques	7
Les dépôts sauvages dans la nature interdits et sanctionnés	7

INFOS PRATIQUES

Le conciliateur de justice, permanences de Jacques Homo	8
La Mairie et l'Agence Postale Communale vous accueillent	8
Horaires des marées	8

 Nous contacter

Mairie de jullouville

 02 33 91 10 20

 Ville de Jullouville

 www.jullouville.com

 mairiejullou@orange.fr

Office de tourisme

 02 33 91 30 03

MUNICIPALITÉ

UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT EN PROGRESSION

L'année 2021 est marquée par la **suppression de la taxe d'habitation**. Pour compenser cette perte de ressources pour les communes, la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) intègre désormais le calcul de la taxe communale. **Les taux d'imposition de la commune restent inchangés depuis 7 ans** soit un maintien du taux de fiscalité communale à 22,20% pour les taxes foncières sur les propriétés bâties et à 31,45% pour les taxes foncières sur les propriétés non bâties. Cette année la taxe départementale de 21,42% sera intégrée à la base communale soit un total de 43,62% (fond bâti communal 22.20% + fond bâti départemental 21,42% = 43,62%).

Maîtriser les dépenses

Le Maire et l'équipe municipale ont choisi de maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement (charges générales, masse salariale) pour permettre à la collectivité d'augmenter sa capacité d'investissement. L'année dernière la Covid-19 a coûté près de 90 000 € à la commune et ces dépenses doivent être renouvelées en 2021, malgré les efforts de prévention et de vaccination.

Poursuivre les investissements sur la commune 1,85 million d'euros pour l'équipement et les travaux pour améliorer l'existant et les nouveaux projets.

Un budget de 6,62 millions d'euros pour 2021.

525 129 € DE TRAVAUX POUR 2021 DONT

- 55 000 €** L'entretien annuel des voiries.
- 55 000 €** L'effacement des réseaux sur les avenues du Temple et avenue des Mines d'or.
- 55 000 €** Pour les plus jeunes, un parcours routier pédagogique pour apprendre les règles de circulation à vélo et anticiper les dangers de la route.
- 50 000 €** Deux armoires électriques au centre-ville et le remplacement d'une armoire au Chemin des Fontaines. (L'éclairage public est géré en lien avec le SDEM50 : le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche.)
- 35 000 €** La sécurisation des piétons et réduction de la vitesse automobile aux Bougonnières.
- 30 000 €** L'aménagement de la cale des Plaisanciers.
- 15 000 €** Des barrières de sécurité pour le centre-ville et le marché.
- 10 000 €** Des panneaux de sécurisation et de signalisation.
- 10 000 €** La Vallée des peintres : l'acquisition en 2021 d'une parcelle permettra d'augmenter les possibilités de promenades et mettre en valeur ce site.

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI 1945

Au rond-point de la Liberté et au monument aux morts de Saint-Michel-des-Loups, le Maire Alain BRIERE avec les présidents des associations d'anciens combattants, porte-drapeaux, anciens combattants et élus. Comités réduits en raison des consignes préfectorales.



Tribunes des minorités

FLORENCE GRANDET, CHEFFE DE FILE GROUPE AVENIR ET AMBITIONS JULLOUVILLE SAINT-MICHEL-DES LOUPS

La vie municipale a repris sa monotonie après la brève effervescence du vote du budget. Un budget sans risque certes, mais doit-on tirer gloriole à dégager un bilan positif lorsque l'on a emprunté 1,3 millions pour achever celui-ci ? La sécurisation de Saint-Michel semble acquise mais nos avenues : Pins, Eisenhower et Jullou restent oubliées. Aucune originalité ni projets sociaux ou culturels notables fléchés sauf l'éventuelle cession de l'Estival. Serait-ce pour en faire le prochain immeuble de 4 étages qui dénaturera Jullouville après celui de l'avenue Eisenhower ? La douzaine de recours en urbanisme révèle pourtant un malaise et la divergence entre Conseil et administrés sur un avenir non consulté de la cité. Le manque de communication reste un sujet récurrent. Les conseils municipaux sans public continuent alors que Champeaux (355hab) réussit à les faire partager en visioconférence ! Les Conseillers ne sont guère plus informés que les administrés, pas même du décès d'un ancien agent ou d'un départ en retraite... C'est faire peu de cas de ceux qui sont à notre service depuis tant d'années. Comme l'an passé, la ligne budgétaire est insuffisante pour les renforts nécessaires à l'entretien de la commune alors que la saison s'annonce très fréquentée. Les aménagements cale des plaisanciers laissent présager un certain investissement dans l'avenir balnéaire de notre station. C'est de bonne augure alors que le projet de Base nautique de GTM à Jullouville se profile à l'horizon. Serons-nous prêt à l'intégrer ?

CHANTAL HOLANDE ET PIERRE CHÉRON BIEN VIVRE ENSEMBLE ENTRE TERRE ET MER

Compte administratif 2020. Nous avons rappelé au maire que ce n'était pas son budget mais celui imposé par la chambre régionale des comptes (CRC). Il est inutile de rappeler que les résultats de 2018 et 2019 étaient mauvais malgré nos mises en garde. Ce budget imposé ayant été exécuté sans dérive nous en avons pris acte et nous sommes abstenus. Stabilité des taux communaux pour 2021 Budget communal. Un budget sans envergure, pas un mot sur le réaménagement de la place du casino, de la halle du marché, la cabane Vauban a même été oubliée, on gère le quotidien. Le maire a peut-être peur de la CRC. Nous nous sommes abstenus. Le maire continue de défigurer Jullouville. En 2014 celui-ci déclarait « Jullouville doit devenir le Cabourg du Sud Manche » Manifestement le maire n'est jamais allé à Cabourg. Nous ne reconnaissons plus Jullouville, les 3 avenues historiques de Jullouville avec ses villas, ses pins doivent être préservées. Le maire continue: vente du camping municipal où l'on entasse des mobil-homes, lotissement des « Grunes » qui vu de la route fait plus penser à muraille qu'à un lotissement, un parc résidentiel de loisirs en lieu et place de l'ancien « camping la chaussée » avec déforestation massive et maintenant un projet d'immeuble de 14,80 M de hauteur.



Des travaux au service de la sécurité, de la rénovation et de l'embellissement de la commune.

Cale des Plaisanciers et loisirs nautiques



Pendant l'hiver, Alain Brière le Maire, Christian Charlot 2^{ème} Adjoint chargé des Travaux, Xavier Graff conseiller municipal délégué au Nautisme, Frédéric Lorin président de l'association *Pêche et Plaisance Jullouvillaise* (PPJ) et Vincent Levionnois président de l'association *Avis de Grand Frais* ont préparé la rénovation de la Cale des Plaisanciers avec les services techniques de la ville. Les travaux réalisés en mars dernier s'élèvent à plus de 30 000 €. Les associations Jullouvillaises bénéficient de meilleures conditions pour leurs activités de pêche, voile, plaisance, et de kite surf. Suite à l'appel à candidatures pour l'occupation du domaine public communal Bruno Emery a installé son restaurant La Paillote et les Dauphins de Jullouville leur piscine. Une zone interdite au stationnement a été étendue pour les manœuvres nécessaires pour le nouveau canot de la SNSM. Vous aviez été nombreux à nous faire remarquer les difficultés des piétons à cause de la circulation automobile. **En conséquence, pour plus de sécurité en haute saison, les vacanciers seront invités à stationner sur les 200 places de parkings déjà identifiées des Celtes, des Vikings, et des Mieilles.** Une grande place sera laissée aux vélos dans le cadre du soutien aux mobilités douces. En haute saison le stationnement sur le site sera réservé aux personnes à mobilité réduite sur des emplacements identifiés.



Salle des Mieilles

Travaux de renforcement de la charpente de la salle des sports dont l'imposante poutre centrale de 2,5 tonnes à 7 mètres de hauteur.



Embellissement de l'allée des Soupirs entre l'avenue de Kairon et l'avenue de la Butte aux Courses. Piétons et jeunes enfants débutant en vélo pourront y déambuler en toute sécurité dans un calme très agréable.



Suppression des poteaux des lignes électriques et téléphoniques le long de la Route des Planches. Une étape réussie d'un plan pluriannuel d'effacement des réseaux aériens pour la réduction de la pollution visuelle.

Plan Accessibilité : réaménagement des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite Impasse des Rayons Verts et pour le confort de tous.



Pendant deux semaines plus de 200 tonnes de cailloux ont été utilisées pour une première phase de réfection des chemins les plus utilisés de Saint-Michel-des-Loups. Saluons l'équipe des agents communaux.



À la découverte d'un patrimoine naturel remarquable !

RENCONTRE AVEC UN PASSIONNÉ DES ARBRES ET DE LA NATURE

Propriétaire de terrains situés à Saint-Michel-des-Loups, Christophe Ortmans réalise des plantations de différentes variétés anciennes de pommiers, et autres arbres fruitiers. Sa démarche est tout d'abord de préserver la beauté et la qualité des lieux en maintenant les haies vives et en pratiquant un entretien raisonné des prairies qui accueillent en conséquence chaque année toujours plus de fleurs dont de magnifiques orchidées sauvages roses, des papillons et autres insectes pollinisateurs qui favorisent la biodiversité. Sa formation en agronomie lui a permis de réaliser de nombreux essais de plantations variées et de faire évoluer les soins nécessaires dans son verger. Il préserve avant tout la beauté du cadre, non seulement pour sa famille et ses amis mais aussi pour ses concitoyens et les générations futures. Il milite pour un respect de la nature qui est malheureusement trop souvent polluée par les dépôts sauvages et les déchets laissés par des contrevenants. **Il aime rappeler l'importance de préserver les arbres, un véritable patrimoine naturel.** Porté par cet enthousiasme il propose de découvrir son verger.

Pour partager un bon moment en pleine nature avec ce passionné : inscriptions en mairie pour les visites des 8 juillet et 27 août.



LA LANDE TOURBEUSE DES CENT-VERGÉES, UN ESPACE NATUREL SENSIBLE OUVERT AU PUBLIC

La Lande tourbeuse des Cent Vergées est inscrite dans le réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département de la Manche. Sur les hauteurs à Saint-Michel-des-Loups, cette lande tourbeuse aux nombreuses bruyères abrite une grande richesse faunistique et floristique. Des plantes rares sont réapparues suite à la germination des graines conservées dans la tourbe tel le Rossolis. Ces plantes carnivores sont protégées en France. Une nouveauté cette année : **un sentier d'interprétation le long d'une boucle de randonnée de 2,3 km.** A l'aide de l'application *Kit*[®], accessible sur smartphones et tablettes, les visiteurs pourront découvrir l'information sur le parcours-découverte : histoire du site, géologie, richesse patrimoniale et légendes. Un parcours ludique et dynamique adapté à un public familial.

Ce site est en accès libre toute l'année.

Visites accompagnées les 15 juillet, 11, 13 et 18 août. Inscriptions uniquement au CPIE : 02 33 46 37 06.



MARE DE BOUILLON, UN PARTENARIAT SUR-MESURE AVEC LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL

L'année dernière, un travail a commencé avec le Conservatoire du Littoral et le SYMEL suite à la demande du Maire d'organiser des visites pour découvrir le site et sa biodiversité. Au total 114 hectares dont 54 hectares d'étangs, 33 hectares de prairies plus ou moins humides, 22 hectares de bois et taillis, et 5 hectares de landes et friches marécageuses. 140 espèces y sont recensées : oiseaux, insectes, batraciens, reptiles. C'est tout un écosystème qui reprend vie dans cette diversité végétale. Une grande quantité d'oiseaux s'y rassemble à l'échelle de la zone de protection en Baie du Mont-Saint-Michel. Il est nécessaire

d'avoir une grande vigilance pour respecter la quiétude des espèces que ce soit en période de reproduction, de migration, ou de repos. **L'objectif est d'ouvrir au public tout en préservant le milieu naturel et les espèces de toute perturbation.** Les premières visites en petits groupes ont eu lieu en avril, mai et juin. Une belle découverte pour les participants qui auront eu la chance d'échanger avec Rodolphe Bion Garde du Littoral, Annaïg Postec Chargée de mission – Référente Estuaire de Seine et Baie du Mont Saint-Michel et Pierryck Lizot Responsable du Pôle Technique du SYMEL. A suivre.

LA PÊCHE À PIED

A Jullouville, entre 200 et 450 pêcheurs à pied peuvent se relayer à partir du mois d'avril et jusqu'à septembre pendant les grandes marées. Les espèces les plus convoitées, sont la coque et l'étrille. La palourde bleue, la crevette grise et le bouquet sont aussi très recherchés mais les gisements ont fortement diminué. La palourde hybride (hybridation entre la palourde européenne, indigène de notre côte et la palourde japonaise importée pour la conchyliculture) semble s'implanter sur notre secteur selon certains pêcheurs habitués du site. Des panneaux aux entrées de plage indiquent les informations réglementaires : tailles minimales de capture, quotas et périodes de pêche. **Prenez une minute avant de descendre sur l'estran pour vérifier la réglementation, si vous regardez le panneau au retour de votre pêche, c'est déjà trop tard !** Les associations AVRIL et APP2R, le médiateur de l'Estran et les bénévoles peuvent répondre à vos questions lors des grandes marées (07 85 77 90 26). Pour plus de détails et supports d'information consulter les sites : www.app2r.org et www.pecheapied-loisir.fr. Merci à ces associations et à notre interlocuteur privilégié Maxime Spagnol Chargé de Mission littoral et biodiversité pour leur présence active sur notre littoral.



Chaque jour, le plein d'activités pour dynamiser votre été à Jullouville...

LOISIRS, SPORTS & CULTURE

LES ACTIVITÉS SPORTIVES SUR LA PLAGE



YOGA
Tous les lundis



GYM TONIC & BIEN-ÊTRE
Les mardis et jeudis



LONGE CÔTE
Les mardis et vendredis
Renseignements au Club de Voile de Jullouville



COURS DE NATATION
Tous les jours
Cale des Plaisanciers



**ÉCOLE DE VOILE (CRNG)
CLUB DE VOILE
ÉCOLE DE KITESURF**
Tous les jours



SURF SCHOOL TOUR
Jeudi 21 juillet
et jeudi 16 août



BEACH BASKET TOUR
Samedi 17 juillet



FREESTYLE FOOTBALL
Jeudi 22 juillet
et jeudi 5 août

L'AGENDA DE NOS ASSOCIATIONS



CLUB DE VOILE

- 17 juillet : cours de régates
- 18 juillet : Raid Cata de Saint Martin
- 1^{er} août : régates du Loup
- 4 août : régates déguisée
- 21 et 25 août : régates de Kite



TENNIS CLUB DE JULLOUVILLE

- 14 et 15 août : tournoi du Tennis Club

DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ



LES RENDEZ-VOUS CULTURELS



Salon des peintres amateurs Du 1^{er} au 4 juillet *Jardin de la Maison Jaune avenue des Sapins*

Salon des peintres Du 5 juillet au 29 août *Jardin de la Maison Jaune avenue des Sapins*

Expositions Tout l'été

Inauguration exposition Six British Mercredi 7 juillet

Foire aux livres Dimanche 1^{er} août *Place du Marché*

Le salon du Livre Samedi 7 août

Ciné-Plage Les 6 et 20 juillet, et les 4 et 19 août

Festival Grandes Marées Du 24 Juillet au 01 août

FESTIVAL
GRANDES MARÉES
NORMANDIE
DU 24 JUILLET AU 01 AOÛT 2021

Les premiers noms
JEAN-LOUIS AUBERT
VIANNEY ♦ SELAH SUE
VÉRONIQUE SANSON
BOULEVARD DES AIRS
CATHERINE RINGER *chante*
LES RITA MITSOUKO ♦ HERVÉ
DELUXE ♦ MICHEL JONASZ ♦ AYO
PAUL PERSONNE ♦ BEN. ♦ CLOÛ

JULLOUVILLE

Billetterie et informations sur www.festivalgrandesmarees.com

VILLE DE JULLOUVILLE

LA CULTURE S'INVITE AU CŒUR DE L'ÉCOLE

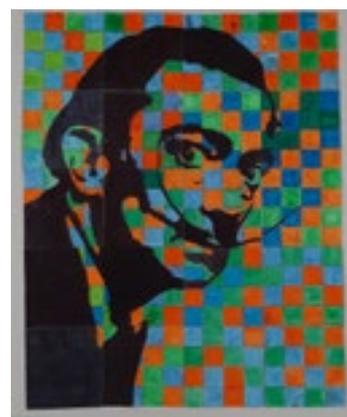
La classe de CM1/CM2 a rencontré Hubert Ben Kemoun, auteur de littérature de jeunesse, le 11 mars dernier à la Médiathèque de Granville. Tout le monde était impatient car les élèves ont lu plusieurs de ses œuvres depuis le début de l'année et avaient beaucoup de questions à poser. Il a parlé de son métier, de sa passion pour l'écriture et les livres. Peut-être a-t-il fait naître quelques vocations...

Les élèves de l'école Eric Tabarly ont travaillé sur le thème de la couleur : PS ont colorié Pop et travaillé sur la couleur, GS et MS, le loup et du texte, CM1 CM2, travail sur le portrait de Picasso, reconstitution : chaque enfant avait en charge un carré du portrait.

Les inscriptions à l'école Eric TABARLY sont ouvertes pour la prochaine rentrée scolaire. Inscrivez aussi votre enfant s'il entre en maternelle en cours d'année.

Des visites individuelles de l'école sont proposées. Permanences les mardis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous.

Renseignements en mairie ou à l'école auprès de la Directrice 02 33 51 44 17.





La propreté
est l'affaire de tous !



PROTÉGER LE CADRE DE VIE ET LA BIODIVERSITÉ

Les plages de Jullouville attirent toujours plus de vacanciers et nous nous en réjouissons pour le commerce local. Cet engouement touristique s'accompagne aussi d'une importante quantité de déchets, sur les plages et à proximité. **Face à cette situation pour préserver les plages qui sont un milieu naturel, la municipalité a décidé de renforcer la lutte contre les déchets et doubler la fréquence de nettoyage. Il est assuré plusieurs fois par jour, week-end compris.** Pour agir concrètement, protéger le cadre de vie et la biodiversité, à chaque entrée de plage le nombre des corbeilles de tri des déchets a été augmenté pour améliorer le recyclage. **La plage n'est pas une poubelle : merci de ramener vos déchets !**

LES DÉCHETS MÉNAGERS NE SONT PAS LES BIENVENUS DANS LES CORBEILLES PUBLIQUES

Pour garder nos rues propres, il y a les corbeilles publiques. Elles sont présentes exclusivement pour accueillir les déchets des passants : papiers d'emballage, mouchoirs, cannettes, restes de friandises... Mais lorsque que certains ne respectent pas ces dispositions et jettent leurs sacs de déchets ménagers dans les corbeilles publiques, ceux-ci obstruent rapidement la corbeille qui ne peut plus remplir son rôle vis-à-vis des déchets dont les passants souhaitent se débarrasser.

RAPPEL

Des aires de tri sélectif sont à disposition à différents points de la commune dont trois avec déchets ménagers :

- avenue des Frégates,
- avenue des Sapins,
- et avenue de Kairon (rond-point des tennis).

LES DÉPÔTS SAUVAGES DANS LA NATURE INTERDITS ET SANCTIONNÉS

Le long des chemins communaux ou sur des terrains privés nous constatons encore trop souvent des dépôts sauvages de déchets, ou des restes de travaux qui sont une source de pollution des sols, des eaux, et de dégradation des paysages.

L'abandon de déchets par des particuliers ou des professionnels est illégal. La totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants, déchets issus de travaux, cartons d'emballage des commerces) doit être déposée dans les lieux dédiés à la déchèterie de Mallouet. L'article L. 541-3 du code de l'environnement permet au maire qui constate l'abandon de déchets d'informer leur producteur des faits qui lui sont reprochés, ainsi que des sanctions qu'il encourt. Après une procédure, le producteur des déchets doit prendre les mesures nécessaires pour les éliminer dans un délai déterminé. Si cette mise en demeure reste infructueuse, des sanctions administratives sont prévues, à savoir la consignation, l'astreinte, l'exécution d'office ou l'amende qui peut aller de 1 500 € à 150 000 €. Lorsque l'identification du contrevenant est impossible, c'est le détenteur des déchets qui sera considéré comme responsable soit le propriétaire du terrain ou la personne qui en a la garde.

DÉCHÈTERIE DE MALLOUET, GRANVILLE TERRE ET MER, route de Mallouet, 50400 Granville

Horaires d'ouverture

6 jours sur 7, du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Fermée les jours fériés et le jeudi d'octobre à avril

Ce que je peux déposer

- Cartons
- Batteries
- Déblais / gravats
- Déchets Diffus Spécifiques (DDS)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Encombrants
- Déchets verts
- Huiles de frites
- Mobilier
- Lampes
- Métaux

Contact

02 33 91 92 60

dechetterie@granville-terre-mer.fr

Le guide du tri des déchets est
disponible en mairie
et sur le site
www.granville-terre-mer.fr

INFOS PRATIQUES

LE CONCILIEUR DE JUSTICE PERMANENCES DE JACQUES HOMO

Les conciliateurs de justice, qui sont nommés pour le département de la Manche par le premier Président de la Cour d'Appel de Caen ont pour mission, à titre bénévole, de rechercher le règlement amiable d'un différend. La conciliation de justice est possible dans tous les domaines où les parties ont la libre disposition de leurs droits, sauf pour ce qui relève de l'ordre public comme l'organisation de l'Etat, les libertés fondamentales, des clauses abusives des contrats, ou les règles sur le crédit à la consommation. La compétence territoriale du conciliateur de justice suppose que l'une des parties au moins soit domiciliée ou réside dans le ressort du Tribunal d'Avranches ou que l'objet du litige y soit situé. Le conciliateur de justice peut être saisi directement en dehors de tout procès, par courrier, appel téléphonique ou tout autre moyen. Le site des conciliateurs de France permet également la saisine en ligne (www.conciliateurs.fr). Il peut également être saisi via un formulaire mis à disposition sur justice.fr. **Jacques Homo tiendra ses permanences en mairie (salle de la Tanguière) les 20 juillet et 10 août de 9 h 00 à 11 h 30.**



La Mairie et l'Agence Postale Communale vous accueillent :

Place René Joly

- Les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- le mercredi de 9 h à 12 h 15,
- et le vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Saint-Michel-des-Loups

- Le mercredi de 10 h à 11 h 30,
 - et le vendredi de 14 h à 16 h.
- Inscriptions permanence numérique et administrative sur rendez-vous au 02 33 91 10 20.*

Agence Postale

- Les lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
- le mercredi de 9 h à 12 h,
- et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Levée du courrier à 14 h 45.
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 avec une levée à 10 h 45.

Vous souhaitez rencontrer un élu ? Prenez rendez-vous par téléphone au 02 33 91 10 20.

HORAIRES DES MARÉES

JUILLET 2021

		PLEINES MERS						BASSES MERS			
		Matin	Haut.	Coef.	Soir	Haut.	Coef.	Matin	Haut.	Soir	Haut.
J	1	00:32	11.02	60	12:58	10.46	55	07:35	3.37	19:52	3.97
V	2	01:21	10.39	51	13:48	9.96	47	08:18	3.90	20:40	4.41
S	3	02:17	9.89	44	14:47	9.65	43	09:08	4.28	21:37	4.66
D	4	03:20	9.63	42	15:52	9.60	42	10:05	4.44	22:41	4.65
L	5	04:25	9.65	44	16:54	9.83	46	11:08	4.37	23:46	4.39
M	6	05:24	9.91	48	17:49	10.23	51	12:10	4.10	-	-
M	7	06:16	10.28	54	18:37	10.69	57	00:44	3.99	13:06	3.74
J	8	07:03	10.67	60	19:20	11.12	63	01:36	3.56	13:55	3.40
V	9	07:45	11.01	66	20:00	11.47	68	02:21	3.18	14:38	3.11
S	10	08:25	11.29	71	20:38	11.74	72	03:04	2.87	15:19	2.88
D	11	09:03	11.51	74	21:15	11.94	75	03:44	2.63	15:58	2.70
L	12	09:40	11.67	76	21:52	12.05	76	04:23	2.46	16:37	2.59
M	13	10:19	11.73	76	22:31	12.03	76	05:02	2.39	17:15	2.58
M	14	10:58	11.64	74	23:11	11.86	73	05:41	2.44	17:54	2.69
J	15	11:38	11.39	71	23:52	11.54	69	06:20	2.63	18:34	2.96
V	16	12:21	11.04	66	-	-	-	07:00	2.95	19:16	3.32
S	17	00:38	11.15	63	13:09	10.66	60	07:44	3.31	20:05	3.69
D	18	01:31	10.77	58	14:08	10.38	56	08:37	3.65	21:06	3.96
L	19	02:37	10.49	55	15:20	10.3	55	09:43	3.83	22:21	3.96
M	20	03:52	10.46	57	16:37	10.54	59	10:59	3.75	23:39	3.61
M	21	05:09	10.72	63	17:50	11.06	67	12:16	3.39	-	-
J	22	06:21	11.19	72	18:53	11.7	77	00:52	3.02	13:26	2.88
V	23	07:23	11.72	81	19:49	12.28	85	01:59	2.39	14:29	2.38
S	24	08:18	12.18	88	20:39	12.69	91	02:58	1.85	15:24	1.98
D	25	09:06	12.46	92	21:24	12.9	93	03:51	1.50	16:13	1.75
L	26	09:50	12.54	92	22:06	12.87	91	04:38	1.35	16:56	1.73
M	27	10:30	12.4	89	22:45	12.61	85	05:19	1.45	17:34	1.92
M	28	11:07	12.06	81	23:22	12.13	77	05:56	1.80	18:09	2.33
J	29	11:42	11.55	72	23:57	11.48	66	06:29	2.34	18:40	2.91
V	30	12:15	10.93	61	-	-	-	06:59	3.01	19:10	3.58
S	31	00:32	10.74	55	12:51	10.29	50	07:30	3.69	19:43	4.23

AOÛT 2021

		PLEINES MERS						BASSES MERS			
		Matin	Haut.	Coef.	Soir	Haut.	Coef.	Matin	Haut.	Soir	Haut.
D	1	01:13	10.01	45	13:37	9.69	40	08:06	4.31	20:27	4.79
L	2	02:09	9.37	37	14:42	9.25	34	08:57	4.79	21:32	5.13
M	3	03:27	9.05	33	16:02	9.16	35	10:06	5.01	22:52	5.07
M	4	04:44	9.18	37	17:14	9.56	41	11:23	4.84	-	-
J	5	05:49	9.66	45	18:13	10.17	50	00:07	4.60	12:33	4.36
V	6	06:43	10.27	55	19:01	10.83	60	01:09	3.95	13:31	3.77
S	7	07:29	10.89	65	19:44	11.44	69	02:01	3.31	14:21	3.20
D	8	08:11	11.43	73	20:25	11.95	77	02:48	2.75	15:07	2.70
L	9	08:51	11.88	81	21:03	12.37	84	03:33	2.28	15:50	2.27
M	10	09:29	12.23	86	21:41	12.66	88	04:15	1.91	16:30	1.95
M	11	10:06	12.43	89	22:19	12.78	89	04:55	1.68	17:09	1.79
J	12	10:43	12.42	88	22:56	12.66	86	05:32	1.65	17:45	1.87
V	13	11:20	12.17	83	23:34	12.29	80	06:08	1.88	18:21	2.21
S	14	11:58	11.7	76	-	-	-	06:44	2.35	18:58	2.77
D	15	00:14	11.7	71	12:40	11.11	65	07:21	2.98	19:40	3.43
L	16	01:02	10.97	60	13:34	10.48	55	08:06	3.65	20:36	4.03
M	17	02:06	10.28	51	14:50	10.02	49	09:10	4.21	21:54	4.33
M	18	03:33	9.91	48	16:23	10.06	50	10:35	4.38	23:23	4.08
J	19	05:05	10.15	54	17:46	10.65	60	12:03	4.00	-	-
V	20	06:21	10.82	66	18:51	11.47	72	00:44	3.38	13:20	3.27
S	21	07:21	11.58	78	19:43	12.23	83	01:53	2.56	14:23	2.52
D	22	08:10	12.2	87	20:28	12.78	91	02:50	1.87	15:15	1.93
L	23	08:52	12.59	93	21:09	13.06	94	03:40	1.42	16:00	1.58
M	24	09:30	12.75	95	21:46	13.09	94	04:22	1.22	16:38	1.48
M	25	10:05	12.68	92	22:20	12.87	89	04:58	1.29	17:11	1.63
J	26	10:36	12.4	85	22:51	12.42	81	05:29	1.61	17:40	2.03
V	27	11:05	11.92	76	23:19	11.77	71	05:56	2.15	18:06	2.63
S	28	11:33	11.31	65	23:46	10.99	59	06:19	2.84	18:27	3.35
D	29	12:00	10.6	52	-	-	-	06:41	3.60	18:49	4.10
L	30	00:15	10.15	46	12:31	9.85	40	07:07	4.35	19:22	4.82
M	31	00:54	9.31	34	13:23	9.10	30	07:48	5.06	20:22	5.43